

SST pour Assistants maternels

Cette formation est accessible aux assistants maternels actuellement en emploi pour être éligible au financement IPERIA. Elle permet d'acquérir des compétences en prévention des risques professionnels et en secours aux personnes.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistants maternels

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.
- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA (AM ou SPE) une fois contact pris avec notre organisme ou votre RPE
- Un tableau récapitulatif des sessions déjà programmées sur le Grand Est est disponible sur demande (ou sur notre page Facebook)
- Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.
- Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.
- A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

Objectifs pédagogiques

- Face à une situation d'accident, le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) doit être capable de :
- Rechercher les risques de dangers persistants pour protéger
- Savoir examiner une victime et lui porter secours
- Savoir alerter ou faire alerter

Contenu de la formation

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise
 - Les différents facteurs de risques
 - Les 9 principes généraux de la prévention
- Examiner une situation, rechercher les dangers persistants, les supprimer ou les réduire
 - Les différents acteurs impliqués dans la prévention
 - La remontée des informations, aspects réglementaire et procédural
- Le domaine et les modalités d'intervention du Sauveteur secouriste du travail (SST)
 - L'obligation de porter secours. Les limites de la responsabilité du SST dans et hors de l'entreprise
 - Les techniques de secourisme, conduites à tenir et priorité d'intervention : saignement, étouffement, malaise, brûlures, douleurs incapacitantes, victime inconsciente, en arrêt cardiaque...
 - Gérer les priorités : protéger, examiner, alerter et secourir

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur agréé par la CARSAT et l'INRS

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret aide-mémoire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation des acquis en auto-positionnement
- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention

Le certificat est édité sur la base des résultats du stagiaire à la grille de certification. Il est envoyé par courrier dans les 3 semaines suivant la formation.

Indicateurs de résultats

En 2023 :

- Taux d'obtention du certificat : 97.54%
- Taux de satisfaction globale : 9.5/10
- Taux de recommandation du module : 94%
- La formation vous a permis d'améliorer sensiblement vos pratiques professionnelles : 10/10
- Les objectifs sous semblent-ils atteints : 8.8/10

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)